

LES PINS PROMOTEUR D'IMMOBILIER

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 36 000 €
SIÈGE SOCIAL : 161 ALLÉE DE LA PRAIRIE
34280 LA GRANDE MOTTE

827 761 115 RCS MONTPELLIER

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 16 DECEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

TROISIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 67 015 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice pour	67 015 €
Au compte « Autres réserves » pour	67 015 €

DocuSigned by:
 HISBERGUE Marc
37F6E904D5E64F0...

CERTIFIÉ CONFORME
LA PRÉSIDENTE
MARC HISBERGUE

LES PINS PROMOTEUR D'IMMOBILIER

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 36 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 161 ALLÉE DE LA PRAIRIE
34280 LA GRANDE MOTTE

827 761 115 RCS MONTPELLIER

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT

DocuSigned by:
 *HISBERGUE Marc*
37F6E904D5E64F0...

Désignation de l'entreprise : <u>LES PINS PROMOTEUR D'IMMOBILIER</u>		1 2			
Adresse de l'entreprise <u>161 ALLEE DE LA PRAIRIE 34280 LA GRANDE-MOTTE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2 </u>			
Numéro SIRET * <u>8 2 7 7 6 1 1 1 5 0 0 0 1 9</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, <u>3 0 0 6 2 0 2 5 </u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
	Fonds commercial (1) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ	4 400	AK	4 400	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	1 520	AS	175	1 345
	Autres immobilisations corporelles AT	16 318	AU	9 871	6 447
	Immobilisations en cours AV		AW		
	Avances et acomptes AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU	4 939	CV	4 449	490
	Créances rattachées à des participations BB		BC		
	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
	Autres immobilisations financières * BH	390	BI		390
TOTAL (II) BJ		27 568	BK	18 895	8 673
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
	En cours de production de biens BN	31 005	BO		31 005
	En cours de production de services BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis BR		BS		
	Marchandises BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	1 952 912	BY		1 952 912
	Autres créances (3) BZ	1 514 494	CA	281 791	1 232 704
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE		
	Disponibilités CF	25 231	CG		25 231
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	11 321	CI		11 321
	TOTAL (III) CJ	3 534 964	CK	281 791	3 253 173
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Écart de conversion actif * (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		3 562 532	1A	300 686	3 261 846
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise		LES PINS PROMOTEUR D'IMMOBILIER		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....36.000...)	DA		36 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		3 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>)	DG		153 866
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		67 015
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (II)	DL	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		147 283
	Autres emprunts obligataires	DT		1 000 000
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		34 667
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV		931 702
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		97 741
	Dettes fiscales et sociales	DY		383 602
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		949
	Autres dettes	EA		17 370
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		388 050
	TOTAL (IV)	EC		3 001 365
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		3 261 846
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		2 025 929	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : LES PINS PROMOTEUR D'IMMOBILIER				Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF
			} services *	FG	FH
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
Variation de stock (marchandises)*				FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	
Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	
Salaires et traitements *				FY	
Charges sociales (10)				FZ	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		} Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)		GA
			- dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)			GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMpte DE Résultat DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LES PINS PROMOTEUR D'IMMOBILIER		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	44 529	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	44 529	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 920	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 920	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	42 609	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	490	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	992 474	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	925 459	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	67 015	
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	19 398
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives		A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
				CHARGES EXCEPTIONNELLES-ANNUL OP		1 920
	PDTs EXCEP. ANNUL INTERETS+GAINS FRs			44 529		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N		
						Charges antérieures

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Suite à l'application anticipée du nouveau plan comptable, les méthodes de présentation ont été modifiées. Les impacts de ces changements seront illustrés dans le tableau pro forma joint dans ces annexes.

Poste	Compte utilisé en N-1 (ANC 2014-03)	Montant N-1	Compte utilisé en N (ANC 2022-06)	Montant N
Valeur comptable des immos cédées	675200	35 k€	657000	8 k€
Produit de cessions d'immobilisations	775200	38 k€	757000	9 k€

Les transferts de charges ont été comptabilisés dans un compte de refacturation "708" pour 162 k€ figurant sur la ligne « Production vendue services » en N contre 208 k€ en N-1 figurant sur la ligne « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ».

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Le contrat de promotion immobilière étant un contrat à long terme, il a été traité conformément aux dispositions des articles 622-1 à 622-7 du PCG et de l'avis 99-10 du CNC.

La méthode à l'achèvement a été retenue au sein du programme. Le chiffre d'affaires et le résultat seront comptabilisés au moment de la livraison de l'immeuble.

Cette décision de gestion a une incidence fiscale sur la détermination du bénéfice imposable.

Le coût de production comprend :

- " Le coût d'acquisition
- " Les travaux d'aménagement et de VRD
- " Les travaux de construction
- " Les frais annexes liés à la construction »

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société a décidé de procéder à l'application anticipée de la nouvelle réglementation du plan comptable (ANC 2022-06).

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 27 568

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 400			4 400
Immobilisations corporelles	33 090	12 406	27 659	17 838
Immobilisations financières	5 169	300	140	5 329
TOTAL	42 660	12 707	27 799	27 568

Amortissements et provisions d'actif = 18 895

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 123	277		4 400
Immobilisations corporelles	24 820	5 356	20 130	10 046
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	4 449			4 449
TOTAL	33 392	5 633	20 130	18 895

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immos.incorpo	4 400	4 400	0	3 ans
Matériel et outillag	1 520	175	1 345	5 ans
Mat.bureau & informat	13 665	7 772	5 893	de 3 à 5 ans
Mobilier	2 653	2 099	554	5 ans
TOTAL	22 238	14 446	7 792	

Etat des créances = 3 479 117

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	390		390
Actif circulant & charges d'avance	3 478 727	23 079	3 455 648
TOTAL	3 479 117	23 079	3 456 038

Provisions pour dépréciation = 281 791

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	250 912	30 879			281 791
Comptes financiers					
TOTAL	250 912	30 879			281 791

Produits à recevoir par postes du bilan = 842 020

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	842 020
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	842 020

Charges constatées d'avance = 11 321

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan actif

Charges à répartir :

Il s'agit de commissions bancaires inhérentes à la mise en place de l'emprunt qui sont étalées sur la durée de l'emprunt.

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 36 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	360,00	36 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	360,00	36 000

Etat des dettes = 3 001 365

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 181 950	1 181 950		
Dettes financières diverses	931 702		931 702	
Fournisseurs	97 741	97 741		
Dettes fiscales & sociales	383 602	383 602		
Dettes sur immobilisations	949	949		
Autres dettes	17 370	13 223		4 147
Produits constatés d'avance	388 050		388 050	
TOTAL	3 001 364	1 677 465	1 319 752	4 147

Charges à payer par postes du bilan = 185 313

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	147 283
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	16 489
Dettes fiscales & sociales	21 541
Autres dettes	
TOTAL	185 313

Produits constatés d'avance = 388 050

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan passif

-Engagement retraite

Les engagements pour indemnité de départ en retraite, compte tenu de l'âge moyen du personnel, de l'ancienneté et de l'effectif ne sont pas significatifs au 30 juin 2025.

- Engagements reçus :

La société LPPI à souscrit au cours de l'exercice du 30/06/2023 à un emprunt obligataire de 600k euros. Par acte du 18 octobre 2022, la société LPB s'est portée caution de la société pour le paiement du principal, intérêts et accessoires de l'emprunt obligataire.

SAS LES PINS PROMOTEUR D'IMMOBILIER
161, Allée de la Prairie
34280 LA GRANDE MOTTE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 30.06.2025

**SAS LES PINS PROMOTEUR
D'IMMOBILIER**

161, Allée de la Prairie
34280 LA GRANDE MOTTE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

A l'assemblée générale de la société SAS LES PINS PROMOTEUR D'IMMOBILIER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS LES PINS PROMOTEUR D'IMMOBILIER relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les annexes des comptes annuels dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables » et les « Autres éléments significatifs de l'exercice » concernant l'application anticipée de la nouvelle réglementation du plan comptable (ANC 2022-06) et des incidences de présentation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

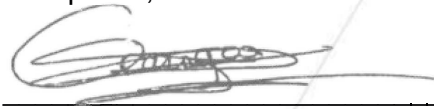
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 8 décembre 2025



Le Commissaire aux Comptes
AXIOME AUDIT ET STRATEGIE
Karen GRANGEON

LES PINS PROMOTEUR D'IMMOBILIER

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,						
Autres immobilisations incorporelles	4 400	4 400			277	0,01
Immobilisations corporelles						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 520	175	1 345	0,04	18	0,00
Autres immobilisations corporelles	16 318	9 871	6 447	0,20	8 253	0,33
Immobilisations financières						
Participation	4 939	4 449	490	0,02	490	0,02
Autres titres immobilisés	0		0	0,00		
Autres immobilisations financières	390		390	0,01	230	0,01
Total de l'actif immobilisé (III)	27 568	18 895	8 673	0,27	9 268	0,37
Stocks et en-cours						
En cours de production	31 005		31 005	0,95		
Créances						
Créances clients et comptes rattachés	1 952 912		1 952 912	59,87	1 755 311	69,32
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	4 827		4 827	0,15	8 083	0,32
. Organismes sociaux	40		40	0,00	85	0,00
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 469		15 469	0,47	13 673	0,54
. Autres	1 494 158	281 791	1 212 367	37,17	708 625	27,98
Charges constatées d'avance	11 321		11 321	0,35	11 633	0,46
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	25 231		25 231	0,77	15 633	0,62
Total de l'actif circulant (IV)	3 534 964	281 791	3 253 173	99,73	2 513 043	99,24
Frais d'émission des emprunts (V)					10 000	0,39
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	3 562 532	300 686	3 261 846	100,00	2 532 311	100,00

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé : 36 000)	36 000	1,10	36 000	1,42
Réserves				
Réserve légale	3 600	0,11	3 600	0,14
Autres réserves	153 866	4,72	73 564	2,91
Résultat de l'exercice	67 015	2,05	80 302	3,17
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	260 481	7,99	193 466	7,64
Autres fonds propres				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles			171 283	6,76
Autres Emprunts obligataires	1 000 000	30,66	1 000 000	39,49
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 667	1,06	72 287	2,85
Emprunts et dettes financières diverses	147 283	4,52		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 741	3,00	101 158	3,99
Dettes fiscales et sociales	383 602	11,76	360 742	14,25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	949	0,03	1 439	0,06
Autres dettes	949 072	29,10	631 936	24,95
Produits constatés d'avance	388 050	11,90		
TOTAL DES DETTES (III)	3 001 365	92,01	2 338 845	92,36
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	3 261 846	100,00	2 532 311	100,00

LES PINS PROMOTEUR D'IMMOBILIER

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%		
	Total	%	Total	%	Variation	%
Produits d'exploitation						
Production vendue	767 465	100,00	855 759	100,00	-88 294	-10,31
Montant net du chiffre d'affaires	767 465	100,00	855 759	100,00	-88 294	-10,31
Production stockée	31 005	4,04			31 005	N/S
Subventions	6 000	0,78	6 333	0,74	-333	-5,25
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			208 113	24,32	-208 113	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	9 130	1,19	38 000	4,44	-28 870	-75,96
Autres produits	7	0,00	8	0,00	-1	-12,49
Total des produits d'exploitation (I)	813 607	106,01	1 108 214	129,50	-294 607	-26,57
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes (1)	223 214	29,08	281 124	32,85	-57 910	-20,59
Impôts, taxes et versements assimilés	10 170	1,33	17 573	2,05	-7 403	-42,12
Salaires	358 064	46,66	375 563	43,89	-17 499	-4,65
Cotisations sociales	148 359	19,33	148 233	17,32	126	0,09
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 633	0,73	8 615	1,01	-2 982	-34,60
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	30 878	4,02			30 878	N/S
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	7 669	1,00	34 561	4,04	-26 892	-77,80
Autres charges	60	0,01	1 622	0,19	-1 562	-96,29
Total des charges d'exploitation (II)	784 048	102,16	867 291	101,35	-83 243	-9,59
(1) Y compris :						
Redevances de crédit-bail mobilier	19 398	2,53	28 776	3,36	-9 378	-32,58
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	29 560	3,85	240 923	28,15	-211 363	-87,72
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Produits financiers :						
De participation (2)	71 433	9,31			71 433	N/S
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	0	0,00				
Autres intérêts et produits assimilés	62 904	8,20	54 863	6,41	8 041	14,66
Reprises sur dépréciations et provisions			41 635	4,87	-41 635	-100,00
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et						
Total des produits financiers (V)	134 338	17,50	96 498	11,28	37 840	39,21
Charges financières :						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 000	1,30	38 104	4,45	-28 104	-73,75
Intérêts et charges assimilées (3)	129 002	16,81	159 402	18,63	-30 400	-19,06
Total des charges financières (VI)	139 002	18,11	197 506	23,08	-58 504	-29,61
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-4 664	-0,60	-101 008	-11,79	96 344	95,38
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	24 896	3,24	139 915	16,35	-115 019	-82,20

LES PINS PROMOTEUR D'IMMOBILIER

215 rue Samuel Morse - Le Triade 3

34000 MONTPELLIER

page 5

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Présenté en Euros

04270852 00027

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels	44 529	5,80	906	0,11	43 623	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	44 529	5,80	906	0,11	43 623	N/S
Charges exceptionnelles	1 920	0,25	60 000	7,01	-58 080	-96,79
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 920	0,25	60 000	7,01	-58 080	-96,79
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	42 609	5,55	-59 094	-6,90	101 703	172,10
Impôts sur les bénéfices (X)	490	0,06	518	0,06	-28	-5,40
Total des Produits (I+III+V+VII)	992 474	129,32	1 205 617	140,88	-213 143	-17,67
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	925 459	120,59	1 125 315	131,50	-199 856	-17,75
BENEFICE OU PERTE	67 015	8,73	80 302	9,38	-13 287	-16,54
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
(2) Dont produits concernant les entités liées						
(3) Dont intérêts concernant les entités liées						

Annexes 2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 261 845,79 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 67 014,98 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/09/2025 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Suite à l'application anticipée du nouveau plan comptable, les méthodes de présentation ont été modifiées. Les impacts de ces changements seront illustrés dans le tableau pro forma joint dans ces annexes.

Poste	Compte utilisé en N-1 (ANC 2014-03)	Montant N-1	Compte utilisé en N (ANC 2022-06)	Montant N
Valeur comptable des immos cédées	675200	35 k€	657000	8 k€
Produit de cessions d'immobilisations	775200	38 k€	757000	9 k€

Les transferts de charges ont été comptabilisés dans un compte de refacturation "708" pour 162 k- figurant sur la ligne « Production vendue services » en N contre 208 k- en N-1 figurant sur la ligne « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ».

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Le contrat de promotion immobilière étant un contrat à long terme, il a été traité conformément aux dispositions des articles 622-1 à 622-7 du PCG et de l'avis 99-10 du CNC.

La méthode à l'achèvement a été retenue au sein du programme. Le chiffre d'affaires et le résultat seront comptabilisés au moment de la livraison de l'immeuble.

Cette décision de gestion a une incidence fiscale sur la détermination du bénéfice imposable.

Le coût de production comprend :

- " Le coût d'acquisition
- " Les travaux d'aménagement et de VRD
- " Les travaux de construction
- " Les frais annexes liés à la construction »

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société a décidé de procéder à l'application anticipée de la nouvelle réglementation du plan comptable (ANC 2022-06).

axiome
AXIOME AUDIT ET STRATEGIE
Commissariat aux comptes - Audit
215 rue Samuel Morse - Le Triade 3
34000 MONTPELLIER
SIRET 404270852 00027

Annexes 2025 (suite)



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Commissariat aux comptes - Audit
215 rue Samuel Morse - Le Triade 3
34000 MONTPELLIER
SIRET 404270852 00027

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 27 568

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 400			4 400
Immobilisations corporelles	33 090	12 406	27 659	17 838
Immobilisations financières	5 169	300	140	5 329
TOTAL	42 660	12 707	27 799	27 568

Amortissements et provisions d'actif = 18 895

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 123	277		4 400
Immobilisations corporelles	24 820	5 356	20 130	10 046
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	4 449			4 449
TOTAL	33 392	5 633	20 130	18 895

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immos.incorpo	4 400	4 400	0	3 ans
Matériel et outillag	1 520	175	1 345	5 ans
Mat.bureau &informat	13 665	7 772	5 893	de 3 à 5 ans
Mobilier	2 653	2 099	554	5 ans
TOTAL	22 238	14 446	7 792	

Etat des créances = 3 479 117

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	390		390
Actif circulant & charges d'avance	3 478 727	23 079	3 455 648
TOTAL	3 479 117	23 079	3 456 038

Provisions pour dépréciation = 281 791

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	250 912	30 879			281 791
Comptes financiers					
TOTAL	250 912	30 879			281 791

Produits à recevoir par postes du bilan = 842 020

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	842 020
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	842 020

Charges constatées d'avance = 11 321

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan actif

Charges à répartir :
Il s'agit de commissions bancaires inhérentes à la mise en place de l'emprunt qui sont étalées sur la durée de l'emprunt.

axiome
AXIOME AUDIT ET STRATEGIE
Commissariat aux comptes - Audit
215 rue Samuel Morse - Le Triade 3
34000 MONTPELLIER
SIRET 404270852 00027

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 36 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	360,00	36 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	360,00	36 000

Etat des dettes = 3 001 365

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 181 950	1 181 950		
Dettes financières diverses	931 702		931 702	
Fournisseurs	97 741	97 741		
Dettes fiscales & sociales	383 602	383 602		
Dettes sur immobilisations	949	949		
Autres dettes	17 370	13 223		4 147
Produits constatés d'avance	388 050		388 050	
TOTAL	3 001 364	1 677 465	1 319 752	4 147

Charges à payer par postes du bilan = 185 313

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	147 283
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	16 489
Dettes fiscales & sociales	21 541
Autres dettes	
TOTAL	185 313

Produits constatés d'avance = 388 050

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan passif

-Engagement retraite

Les engagements pour indemnité de départ en retraite, compte tenu de l'âge moyen du personnel, de l'ancienneté et de l'effectif ne sont pas significatifs au 30 juin 2025.

- Engagements reçus :

La société LPPI a souscrit au cours de l'exercice du 30/06/2023 à un emprunt obligataire de 600k euros. Par acte du 18 octobre 2022, la société LPB s'est portée caution de la société pour le paiement du principal, intérêts et accessoires de l'emprunt obligataire.

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

axiome

AXIOME AUDIT ET STRATEGIE

Commissariat aux comptes - Audit
215 rue Samuel Morse - Le Triade 3
34000 MONTPELLIER
SIRET 404270852 00027

Ventilation du chiffre d'affaires = 767 465

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	531 794	69,29 %
Produits des activités annexes	235 671	30,71 %
TOTAL	767 465	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 490

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	29 560		29 560
Résultat financier	-4 664		-4 664
Résultat exceptionnel	42 609		42 609
Participation des salariés			
TOTAL	67 505	490	67 015

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2025 (suite)

axiome

AXIOME AUDIT ET STRATEGIE

AUTRES INFORMATIONS

Commissariat aux comptes - Audit

215 rue Samuel Morse - Le Triade 3

34000 MONTPELLIER

SIRET 404270852 00027

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 038
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	3 038

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	3	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	2	
TOTAL	5	0

Engagements donnés = 68 616

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	59 715
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	59 715

Annexes 2025 (suite)

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		9 145		9 145
Montants de l'exercice		19 210		19 210
Sous-total		28 355		28 355

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		20 304		20 304
Entre 1 et 5 ans		39 411		39 411
A plus de 5 ans				
Sous-total		59 715		59 715

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		27 923		27 923
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total		27 923		27 923

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		70 587		176 893

Annexes 2025 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 842 020

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etab(41810000000)	842 020
TOTAL	842 020

Charges constatées d'avance = 11 321

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(48600000000)	11 321
TOTAL	11 321

Charges à payer = 185 313

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int.courus/emprunt o(16881000000)	147 283
TOTAL	147 283

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par(40810000000)	16 489
TOTAL	16 489

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(42820000000)	14 415
Org.soc. charges a p(43860000000)	6 341
Elat - charges a payer(44811000000)	785
TOTAL	21 541

Produits constatés d'avance = 388 050

Produits constatés d'avance	Montant
Prod.constates d'ava(48700000000)	388 050
TOTAL	388 050

Annexes 2025 (suite)

axiome

AXIOME AUDIT ET STRATEGIE

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICESCommissariat aux comptes - Audit
219 rue Samuel Morse - Le Triade 3
34000 MONTPELLIER
SIRET 404270852 00027

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	18 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	36 000	36 000	36 000	36 000	36 000
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	100
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	767 465	855 759	3 648 898	1 054 906	698 726
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	114 016	85 904	537 801	96 155	-127 477
c) Impôt sur les bénéfices	490	518			-566
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	113 526	85 386	537 801	96 155	-126 911
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	67 015	80 302	239 194	68 549	-220 314
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	1 135	854	5 378	962	-1 269
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	670	803	2 392	685	-2 203
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	5	5	4	6	6
b) Montant de la masse salariale	358 064	375 563	324 398	369 941	455 317
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	8 321	148 233	130 811	142 974	180 442

Observations complémentaires

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS LPP1 INVEST 2	500	-23 081	100	500		49 544			-9 040	
SAS LYLA	500	-20 896	100	500		-5 073			-1 804	
SAS LPP1 CAPITAL	1 000	-89 311	100	1 000		465 189			-5 764	
SAS LPP1 INVEST3	500	-23 393	100	500		21 542			-5 183	
SCCV LPC1	1 000	-523 687	95	949		663 789			-36 381	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SCCV LE 9	1 000		49	490	490			15 922	22 451	
NOVA AMENAGEMENT	1 000		50	500		3 320				
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

